



Crédit pris en mon nom sans mon accord mais avec un autre RIB que le mien

Par **marco24**, le **14/09/2019** à **20:47**

Quel recours puis-je avoir ? Est-il possible que la société de crédit accepte de mettre le crédit au nom de la personne qui a fourni le RIB dans la mesure où le crédit a été accepté parce que fait à mon nom et le montant versé à la personne ? Le problème étant que si un jour les prélèvements ne sont plus honorés, la société de crédit va se retourner contre moi. Merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **14/09/2019** à **22:49**

Bonjour

Crédit à votre nom dites vous ?

Le contrat ne peut pas changer de titulaire ou de nom d'emprunteur.

C'est donc vers vous que le créancier se retournera.